

**Livre des règlements
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-M-328-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-M-328
SUR LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX**

CONSIDÉRANT QU'en vertu des articles 244.1 et suivants de la *Loi sur la fiscalité municipale*, les municipalités peuvent prévoir que leurs biens, services ou activités soient financés, en tout ou en partie, au moyen d'un mode de tarification;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts d'imposer une tarification pour les biens, services et activités qu'elle fournit;

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance du conseil tenue le 17 décembre 2021, le conseil a adopté son règlement de tarification et qu'il y a lieu de modifier et d'ajouter certains tarifs;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ

ET RÉSOLU ce qui suit :

QUE le règlement numéro 2022-M-328-1 soit et est adopté et qu'il soit statué et ordonné ce qui suit :

1. L'Annexe B de l'article 7 est remplacé par l'Annexe B jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.
2. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Frédéric Broué, maire

Me Stéphanie Allard, greffière

Avis de motion :	2022-05-10
Projet de règlement :	2022-05-10
Adoption du règlement :	
Entrée en vigueur :	

Conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, présentation du règlement adopté faite par la greffière au maire aux fins d'approbation.

J'approuve ce règlement, ce _____

Frédéric Broué, maire

**Livre des règlements
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**

ANNEXE B – SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE			
Location de plateaux/salles/terrain			
Lieu	Résident	Non-résident	Tarif unique
Place Lagny	205 \$/jour	410 \$/jour	--
Salle Champlain	170 \$/jour	340 \$/jour	--
Salle Le relais des sables	190 \$/jour	380 \$/jour	--
Salle le Bel âge	190 \$/jour	380 \$/jour	--
Mezzanine (Centre sportif)	170 \$/jour	340 \$/jour	
Aquarium (Centre sportif)	170 \$/jour	340 \$/jour	
Salle VIP (Centre sportif)	170 \$/jour	340 \$/jour	
Gymnase simple	--	--	49 \$/heure
Gymnase double	--	--	55 \$/heure
Palestre	--	--	49 \$/heure
Classe	--	--	49 \$/heure
Terrain de balle Pierre-Fournelle	--	--	80 \$/heure
			510 \$/fin de semaine
			510 \$/saison ^{Note1}
Frais de ménage – salles communautaires – Partenaire public et parapublic ^{Note2}			50 \$/location
Utilisation de musique	--	--	65 \$ ^{Note3}
Aréna			
Activité / lieu	Résident	Non-résident	Tarif unique
Patinage	Gratuit	5 \$ 3 \$ (5 ans et moins)	--
Hockey libre	Gratuit	5 \$ 3 \$ (5 ans et moins)	--
Casier – centre sportif	50 \$/saison	75 \$/saison	--
Casier d'équipe – format « moyen » - centre sportif	--	125 \$/saison	--
Casier d'équipe – format « gros » - centre sportif	--	200 \$/saison	--
Glace intérieure – 50 minutes ^{note 7} Sauf du lundi au vendredi de 6 heures à 16 heures	--	--	165 \$
Glace intérieure – 50 minutes ^{note 7} Lundi au vendredi de 6 heures à 16 heures			110 \$
Glace intérieure – 80 minutes ^{note 7} Sauf du lundi au vendredi de	--	--	245 \$

**Livre des règlements
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**

6 heures à 16 heures			
Glace intérieure – 80 minutes ^{note 7} Lundi au vendredi de 6 heures à 16 heures			163 \$
Glace intérieure – 50 minutes OBNL Lundi au vendredi de 6 heures à 16 heures			Gratuit ^{note 8}
Glace extérieure	--	--	80 \$/heure
Divers			
Activité	Résident	Non-résident	Tarif unique
Badminton	Gratuit	5 \$	--
Pickleball	Gratuit	5 \$	--
Tennis	Gratuit	Gratuit	--
Cours de la programmation du Service des loisirs et de la culture			
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif unique
Enfant	Min. 50 \$ Max. 165 \$	Min. 65 \$ - Max. 215 \$	--
Adulte	Min. 50 \$ Max. 165 \$	Min. 65 \$ - Max. 215 \$	--
Plages			
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif saisonnier non-résident avec entente incluant une contribution de 1 \$/habitant de la municipalité bénéficiaire
5 ans et moins	Gratuit	3 \$/jour 21 \$/saison	18 \$/saison
6-17 ans	Gratuit	7 \$/jour 4 \$ après 15 heures 50 \$/saison	40 \$/saison
18 ans et plus	Gratuit	12 \$/jour 8 \$ après 15 heures 95 \$/saison	98 \$/saison
Famille	Gratuit	260 \$/saison	215 \$/saison
Saisonniers au Camping et centre de plein air Ste-Agathe-des-Monts	12 \$/saison	--	--
Groupe (20 personnes et plus)	Gratuit	Réduction de 25 % du lundi au vendredi, sauf les jours fériés et pendant les vacances de la construction	
Autobus et chauffeur (groupe)	--	Gratuit	
Accompagnateur par 10 enfants (groupe)	--	Gratuit	

**Livre des règlements
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**

Personne hébergée dans un établissement touristique à Sainte-Agathe	--	31 \$/carte/ transférable	
Terrain de volleyball	10\$/heure	10 \$/heure	
Piscine			
Bain libre			
Catégorie	Résident	Non-résident	
Bain libre 0-5 ans	Gratuit	3 \$	
Bain libre 6-12 ans	Gratuit	6 \$	
Bain libre 13-17 ans	Gratuit	8 \$	
Bain libre adultes	Gratuit	10 \$	
Bain libre 60 ans et plus	Gratuit	8 \$	
Carte - 15 entrées			
Catégorie	Résident	Non-résident	
0-5 ans	Gratuit	26 \$	
6-12 ans	Gratuit	60 \$	
13-17 ans	Gratuit	65 \$	
18 à 59 ans	Gratuit	90 \$	
60 ans et +	Gratuit	65 \$	
Passé annuelle (août à juin)			
Catégorie	Résident	Non-résident	
0-5 ans	Gratuit	50 \$	
6-12 ans	Gratuit	105 \$	
13-17 ans	Gratuit	120 \$	
18 à 59 ans	Gratuit	205 \$	
60 ans et +	Gratuit	120 \$	
Cours			
Catégorie	Résident	Non-résident	
Enfants-30 minutes ^{Note4}	55 \$	70 \$	
Enfants – 60 minutes ^{Note4}	70 \$	95 \$	
Adulte	Min. : 90 \$ Max. :115 \$	Min. : 115 \$ Max. : 155 \$	
Water-polo	85 \$	110 \$	
Médaille de bronze (20h)	225 \$	305 \$	
Croix de bronze (20h)	225 \$	305 \$	
Premiers soins général (16h)	160 \$	210 \$	
Sauveteur national piscine (40h)	240 \$	315 \$	
Requalification sauveteur national piscine (4h)	120 \$	120 \$	
Moniteur sécurité aquatique	310 \$	415 \$	
Privé	--	Location piscine : 31 \$/30 min ou 50 \$/h Coût moniteur : 26 \$/30 min ou 41 \$/h	

**Livre des règlements
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**

Semi-privé (Maximum de 2 personnes)	--	Location piscine : 31 \$/30 min ou 50 \$/h Coût moniteur: 31 \$/30 min ou 55 \$/h	
Location de piscine			
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif unique
Particulier	Location piscine : 100 \$/h Coût sauveteur ^{Note5} : 41 \$/h	Location piscine : 125 \$/h Coût sauveteur ^{Note5} : 65 \$/h	--
École locale, CPE local, OBNL soutenu ^{Note6}	--	--	Location piscine : Gratuit Coût moniteur : 31 \$/h Coût sauveteur ^{Note5} : 21 \$/h
École autre, CPE autre, OBNL autre	--	--	Location piscine : 100 \$/h Coût moniteur : 31 \$/h Coût sauveteur ^{Note5} : 21 \$/h
CISSS	--	--	Location piscine : 50 \$/h Coût sauveteur ^{Note5} : 21 \$/h
Item de natation			
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif unique
Ballon dorsal	--	--	25 \$
Ceinture de natation hippopotame	--	--	30 \$
Casque de bain en lycra	--	--	10 \$
Casque de bain en silicone	--	--	12 \$
Casque de bain en latex	--	--	5 \$
Événements			
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif unique
Conférences	Gratuit	7 \$	--
Spectacles pour enfants	Gratuit	7 \$	--
Visites culturelles	41 \$ - 75 \$	20 % de plus	--
Location kiosque mur	--	--	135 \$/événement
Location kiosque centre	--	--	110 \$/événement
Location kiosque extérieur	--	--	80 \$/événement
Bibliothèque			
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif unique
Inscription	Gratuit	40 \$/an 31 \$/saison été	--
Heure du conte	Gratuit	5 \$	--
Retard	--	--	0,15 \$/jour
Livre perdu	--	--	Coût du livre + 9 \$
Remplacement carte perdue	--	--	5 \$

**Livre des règlements
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**

Camp de jour			
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif unique
1 ^{er} enfant Camp régulier	80 \$/ sem.	235 \$/sem.	--
1 ^{er} enfant Camp spécialisé	115 \$/sem.	235 \$/sem.	--
2 ^e enfant	70 \$/sem. 100 \$/sem. camp spécialisé	--	--
3 ^e enfant	55 \$/sem. 85 \$/sem. camp spécialisé	--	--
Chandail	--	--	10 \$
Service de garde			30 \$/semaine
Frais de retard – service de garde	--	--	1 \$/min
Frais d'administration aux municipalités participantes			5 % du montant facturé
Sports d'équipe organisés (Baseball, hockey, patinage artistique, soccer, etc.)			
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif unique
Inscription	Tarif de l'association	Taux double du tarif de l'association	--
Publicité (espace publicitaire)			
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif unique
Aréna - bande	--	--	525 \$ / saison
Aréna - mur	--	--	330 \$ / saison
Frais de gestion			
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif unique
Frais administration	--	--	4 %
Carte Agathoise			
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif unique
Frais de remplacement	--	--	5 \$
Politique de remboursement			
<p><u>Loi sur la protection du consommateur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La <i>Loi sur la protection du consommateur</i> ne s'applique pas à la Ville pour les contrats de service à exécution successive relatif à un enseignement un entraînement ou une assistante (article 188 h) de la loi). 			
<p><u>Camp de jour</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucun remboursement si l'annulation est faite à l'intérieur de 10 jours ouvrables de la date de début du camp - Sur présentation de pièces justificatives, remboursement de 80 % du montant de l'inscription si annulation avant 10 jours ouvrables de la date de début du camp 			
<p><u>Cours</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Avant la date limite d'inscription, des frais de 15 % du coût d'inscription seront appliqués - Après la date limite d'inscription, des frais de 25 % du coût d'inscription seront appliqués - Aucun remboursement après le début des cours. 			
<p><u>Location de glace, salles et autres plateaux sportifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Remboursement de 50 % des frais, si annulation à l'intérieur de 7 jours ouvrables de la date de location - Remboursement de 80 % des frais si annulation plus de 7 jours avant la date de location 			

**Livre des règlements
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**

<p>Note1 : Le tarif pour la location saisonnière pour le terrain de balle Pierre-Fournelle s'applique seulement aux ligues adultes</p>
<p>Note2 : Ce tarif s'applique à un organisme public ou parapublic selon la Politique de soutien aux organismes adoptée le 12 novembre 2019</p>
<p>Note3 : Des frais de droits d'auteurs sont payables à Entandem lorsque de la musique est utilisée dans la salle louée. Un frais supplémentaire de 63 \$ sera chargé pour la location de la salle.</p>
<p>Note4 : Un rabais de 15 % s'applique pour le 2^e enfant Un rabais de 30 % s'applique pour le 3^e enfant</p>
<p>Note5 : Un minimum de deux personnes qualifiées pour agir en tant sauveteur est requis. Le taux indiqué est celui pour un seul sauveteur</p>
<p>Note6 : Un organisme soutenu est un organisme local selon la Politique de soutien aux organismes adoptée le 12 novembre 2019</p>
<p>Note7 : Un contrat de location de glace d'un minimum de 30 heures inclut deux prêts de salles communautaires sans frais par saison (selon les disponibilités)</p>
<p>Note8 : Un maximum d'une période de 50 minutes par semaine est allouée, selon les disponibilités, aux OBNL soutenus par la Ville</p>

PROJET
Pour consultation